

Observatoire du documentaire Documentary Network

Montréal, le jeudi 17 février 2005

Madame Marlene Catterall
Présidente du Comité permanent du Patrimoine canadien
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Objet: L'industrie canadienne de la cinématographie et le documentaire d'auteur

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

C'est avec plaisir que l'Observatoire du documentaire dépose aujourd'hui, par courriel, le mémoire intitulé « *Le cinéma documentaire : Une expression artistique, un projecteur de démocratie* ».

Le cinéma documentaire joue un rôle fondamental dans la défense de la démocratie, de la tolérance et de l'ouverture au monde. Il traite des enjeux, des rêves et des valeurs de la société. Pour cela, le documentariste doit disposer de la liberté, de l'autonomie et du temps nécessaires à la réflexion et à la création.

La situation du documentaire d'auteur étant préoccupante, nous avons jugé bon de vous transmettre l'état de nos réflexions et de vous faire part de nos recommandations.

Nous souhaitons vivement que le Comité permanent du Patrimoine canadien leur accorde toute l'attention que la création documentaire mérite et dont elle a besoin pour continuer à témoigner de l'état du monde.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, l'expression de nos sentiments respectueux.



Lucette Lupien
Directrice générale